

PRÉFACE

Cet ouvrage dans notre Série Diplomatie & Culture Afrique subsaharienne rend hommage au diplomate congolais, Jean-Marie Adoua, surnommé « l'homme de l'Unesco ». Ses mandats à l'Unesco, sous la direction de Son Excellence madame Irina Bokova, ambassadrice, directrice générale de l'Unesco, sont jugés exceptionnels. Attaché aux idéaux de l'Organisation, Jean-Marie Adoua participe au rayonnement international de l'Afrique et du Congo-Brazzaville. Homme aguerri pour aller au front diplomatique lorsque les négociations se corsent, il est capable de « réconcilier les contradictions, de réconforter, de faire avancer », *selon le témoignage déposé par* Son Excellence monsieur Oumar Kéïta, ambassadeur délégué permanent du Mali à l'Unesco, président du groupe Afrique que Jean-Marie Adoua a accueilli, et dont il a accompagné l'intégration au sein de l'Organisation.

Neuf années passées à l'Unesco, de 2008 à juin 2017, l'ambassadeur Adoua est perçu par ses interlocuteurs comme l'homme de l'Afrique. Il manifeste un dévouement exceptionnel à l'Organisation et marque le groupe Afrique de l'Unesco par la jeunesse de ses analyses. Grâce à sa grande capacité de négociation, il parvient à arracher des compromis. Jean Marie Adoua élève les valeurs africaines d'accueil et de solidarité, de respect mutuel. Par son travail au sein de l'Unesco, il peint la culture de paix sans laquelle l'amorce des chantiers de développement n'est possible en Afrique subsaharienne. Maîtrisant les aspects du multilatéralisme renforcé par la mise en avant de la coopération internationale décentralisée, l'ambassadeur Adoua s'investit dans maints projets de développement pour le continent et porte une touche particulière à la visibilité du Congo à l'Unesco. Son duo de travail avec Son Excellence madame Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, facilite la mise en place du Fonds du patrimoine mondial africain et l'acceptation de l'idée du Bassin du Congo, lorsque le projet de sauvegarde du Bassin du Congo est encore en gestation. Quelques temps après, le 9 mars 2017, à Oyo, en République du Congo, le Bassin du Congo se dote d'un fonds spécifique : le Fonds bleu. Une initiative de développement durable ambitieuse comprenant treize pays de la sous-région écologiquement stratégique, visant à atténuer les effets néfastes de l'exploitation des forêts de l'Afrique équatoriale et limiter les conséquences du dérèglement climatique en favorisant le développement des économies alternatives.

Notre ouvrage raconte l'ambassadeur Jean-Marie Adoua à l'Unesco. Les chapitres présentent, dans une certaine mesure, une forme de diplomatie africaine, différente de la simple représentation internationale courtoise, basée sur la figuration statutaire dans les conférences internationales et des initiatives menées par différents organes intergouvernementaux. Animent cette nouvelle forme de diplomatie orientée vers la mise en place des programmes de développement réels, multisectoriels au bénéfice de l'Afrique, les éminences africaines qui ont cerné, à temps, les enjeux socio – économiques, culturels, environnementaux pour un développement intégral du continent. Guidés par une vision panafricaniste, tantôt ringarde par époque, comme relatée dans notre premier ouvrage *Antoine Ndinga Oba : homme de terroir, éducateur, diplomate, africanité au Congo-Brazzaville*, nous éditions, dans notre troisième livre, *Sublime leçon Rodolphe Adada : diplomate, ministre, transmissions au Congo-Brazzaville*. Nous déclinons une vision panafricaniste, tantôt rationnelle, éloignée des courants nationalistes. Le cas dans notre deuxième ouvrage consacré au

Professeur émérite Anicet Mungala, à travers ses *Passion et idéal panafricains pour la recherche, l'éducation et la culture de paix en République démocratique du Congo*.

En somme, le lecteur pénètre dans l'univers des secrets. Il assiste au bal de la grande muette. C'est-à-dire, ces personnalités publiques et politiques fières de leur prestige, imposantes par leur statut. La discréton et la réserve commandent leur mission. Du haut de leurs fonctions de représentation, les diplomates n'ont pas la liberté de la parole. Travailleurs acharnés, passionnées des grandes causes qui se rattachent au service de l'humain et le développement des nations dans da paix, la justice et le respect les droits de l'homme, ces personnalités travaillent pour l'épanouissement individuel et collectif. Ambassadrices de l'intérêt général des peuples et de l'humanité, ces personnages sont façonnés aux responsabilités. Leur vie personnelle se confond souvent à leur parcours. Au point qu'il paraît difficile de les décrire autrement qu'à travers leurs fonctions occupées. D'ordinaire, ce sont des personnes de grande culture dont les heures de débats théoriques passées dans les conférences internationales préparent certains bouleversements dans l'organisation de nos sociétés. Ambassadeurs ou éminences africaines, ils ne cessent d'engendrer l'Afrique dans le jeu des nations épanouies et des relations internationales.

Sélectionné artiste de la paix, Jean-Marie Adoua se fait remarquer lorsqu'il officie comme interprète dans la médiation congolaise dans le conflit en Afrique australe, aux côtés du Colonel Pierre Oba, chef de la sécurité présidentielle et Antoine Ndinga Oba, ministre des Affaires étrangères. Les négociations aboutissent à la signature du Protocole de Brazzaville, le 22 décembre 1988. Le président de la République populaire du Congo, Denis Sassou Nguesso, recherchait quelqu'un de discret qui lui soit fidèle. C'est dans ces circonstances que Jean-Marie Adoua accompagne les principaux acteurs congolais impliqués dans les négociations de paix dans ce qu'on a appelé, la « diagonale des conflits ». *Le plan de paix* tracé entre l'Afrique australe et l'Angola trouve une issue diplomatique heureuse après la Conférence de Brazzaville. La République populaire du Congo a joué un rôle crucial dans la stabilisation de cette région, en participant activement, dans la seconde moitié des années 1980, au processus de négociations qui a débouché sur un accord historique. Grâce au compromis trouvé, les armes se taisent en Angola. Les troupes cubaines et sud-africaines quittent le sol angolais. Plus tard, la Namibie accède à son indépendante, le 9 février 1990, après le retrait définitif des troupes sud-africaines de son territoire. La libération de Nelson Mandela, le 11 février, et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud officiellement, le 30 juin 1990.

Conforme aux idéaux de l'Unesco, l'ambassadeur Adoua place l'éducation et la jeunesse au cœur de ses initiatives multisectorielles. S'il réussit le retour de la République du Congo au sein du Conseil exécutif de l'Unesco, le président du groupe Afrique, Son Excellence monsieur Jean-Marie Adoua, ne conçoit pas le développement de l'Afrique sans la prise en compte des aspects liés à la culture et à l'éducation. Une approche en adéquation avec les missions de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

À travers cet ouvrage, le lecteur voyage à la rencontre de l'autre. Les pages ouvrent un parcours séduisant. Quatre qualités décrivent l'ambassadeur Jean-Marie Adoua : son dynamisme, sa bonne humeur, sa facilité à dialoguer. Son attrait vers la modernité compte parmi les transmissions pour les générations actuelles et les générations à venir.

Travailleur acharné, Jean-Marie Adoua garde un capital sympathie. En 2007, il est nommé ambassadeur délégué permanent de la République du Congo auprès de l'Unesco. L'ambassadeur Adoua s'installe au bureau qu'a occupé l'emblématique linguiste et diplomate Antoine Ndinga Oba dans le Cercle des délégations situé au numéro 1 rue Miollis à Paris 15^{ème} arrondissement. Ambassadeur de plein exercice, il boxe dans la catégorie multilatérale. Aidant son collègue ambassadeur du 37 bis rue Paul Valéry dans le domaine bilatéral, il a la parole plus large dans la

défense des positions africaines et congolaise. Comme tout diplomate reconnu, Jean-Marie Adoua porte la discrétion. Président du groupe Afrique de l'Unesco, il entreprend une réappropriation à la fois par ses pairs et les différents organes intergouvernementaux des domaines de compétences de l'Unesco. Son attachement à l'Organisation est sans commune mesure. Il donne entière satisfaction à l'Afrique et à son pays, la République du Congo. C'est à Prétoria que sa carrière se termine. Jean-Marie Adoua décède le 4 juillet 2020 alors qu'il est ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en Afrique du Sud.

Richard OSSOMA-LESMOIS

Juriste spécialisé en droit international public et droit humanitaire

Extrait de l'ouvrage, *Ambassadeur Jean Marie Adoua à l'UNESCO*, Série Diplomatie & Culture,
Récit de vie Afrique subsaharienne, page 9.